

2019-5218
2020-03-10

[CONTAINER - PRIMARY PANEL (FRENCH)]

ORTHO® ANT B GON^{MC} MAX
ÉLIMINATEUR DE FOURMIS AVEC TUBE APPLICATEUR

À *JET CONTINU*

PRÊT-À-L'EMPLOI
DOMESTIQUE
INSECTICIDE

Tue les fourmis à l'intérieur des bâtiments; à l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Perméthrine 0,25 %

Contient du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00019 % et
du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de
0,00057 % à titre d'agents de conservation.

OU
Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 %
à titre d'agent de conservation.

NO. D'HOMOL. : 32226 L.P.A.

2 L à 5 L

Comprend des piles AA

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8

1-800-668-5669
Fabriqué et imprimé aux É.-U.

[SHOULDER LABEL - FRENCH] [OPTIONAL]

[ALIMENTÉ PAR PILES]

[LABEL FOR APPLICATOR HOLDER - FRENCH] [OPTIONAL]

[Comfort Wand®]

[Longue portée]

[CONTAINER - SECONDARY PANEL (FRENCH)]

**Décoller pour le mode d'emploi.
Presser pour resceller.**

**ORTHO® ANT B GON^{MC} MAX
ÉLIMINATEUR DE FOURMIS AVEC TUBE APPLICATEUR**

MODE D'EMPLOI DE L'APPLICATEUR :

1. Enlever :	Enlever l'applicateur de la pince sur le côté. [Illustrations 1 et 2] <ul style="list-style-type: none">• Déballer complètement le tuyau.• Enlever la bande protectrice du compartiment à piles pour activer les piles.
2. Brancher :	Insérer l'extrémité du tuyau dans [le bec/le bouton/l'ouverture] du bouchon <u>jusqu'à ce qu'il soit bien en place.</u> [Lever le bec./Relever le bec./Soulever le bec./Soulever le bec entièrement à la verticale./Tourner le [bec/bouton] à la position « ON »./Tirer le bec vers le haut.] [Le bec doit rester relevé pendant la pulvérisation.] [Illustration 3]
3. Déplier :	Déplier le tube applicateur jusqu'à ce qu'il soit bloqué en position ouverte. [Illustration 4]
4. Pulvériser :	Tourner la buse au bout du tube applicateur pour obtenir le type de jet souhaité. S'assurer que le verrou de la gâchette est dégagé avant de pulvériser. Garder la gâchette enfoncée pour obtenir un jet continu. [Illustration 5]

Renseignements importants sur l'utilisation : Ne pas submerger dans l'eau. Avant de ranger le pulvérisateur pendant une longue période de temps, enlever les piles.

Remplacement des piles : Ouvrir le compartiment à piles dans la partie inférieure de la poignée. Enlever les vieilles piles AA et les remplacer par piles neuves dans la position appropriée, tel qu'indiqué sur le diagramme à l'intérieur du compartiment à piles. Bien refermer le volet du compartiment à piles. Utiliser toujours un jeu complet du même type de piles lors du remplacement des piles. Ne jamais mélanger piles alcalines, au carbone-zinc ou rechargeables.

DONNÉES SUR LE PRODUIT		
<p>OÙ L'UTILISER (voir le Mode d'emploi pour d'autres sites d'utilisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pistes et nids de fourmis ● Aux points d'entrée autour des fenêtres et des portes ● Dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds ● Le long des plinthes et en arrière de celles-ci ● Sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers ● Arrière et en dessous des étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers

MODE D'EMPLOI :

Ortho® Ant B Gon® Max Éliminateur de fourmis avec tube applicateur est prêt à l'emploi. (Sa préparation spéciale ne tache pas, et il est inodore. Le diluant utilisé est de l'eau, et non du distillat de pétrole.)

Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

MODE D'APPLICATION : Suivre les illustrations et les instructions.

1. Tourner la buse à l'extrémité du tube applicateur pour obtenir le type de jet souhaité.
2. Pointer le tube applicateur vers l'avant. S'assurer que le verrou de la gâchette est dégagé avant de pulvériser. Garder la gâchette enfoncée pour obtenir un jet continu.
3. Viser et pulvériser de façon à recouvrir légèrement. Maintenir le pulvérisateur à 30 cm (12 pouces) de la surface où se trouvent les insectes à pulvériser.
4. Relâcher la gâchette pour interrompre la pulvérisation.

Comment appliquer :

BIEN AGITER LE PRODUIT AVANT DE L'EMPLOYER.

NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé seulement. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la

superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Instructions concernant l'application à l'intérieur des bâtiments :

Pour éliminer les fourmis : Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et en arrière de celles-ci; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; autour des poubelles; autour des fondations intérieures; dans des zones localisées autour des poubelles; sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers; et aux points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

À l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments: Pour éliminer les fourmis : Utiliser à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Dans le cas des fourmis (des trottoirs), pulvériser sur les pistes de fourmis, dans les fourmilières et aux points d'entrée. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Restrictions : NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. NE PAS permettre aux personnes, aux animaux domestiques, ni aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. Sauf indication contraire sur cette étiquette, NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. À l'intérieur, NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires). À l'intérieur, aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. À l'extérieur, NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). NE PAS transvider le produit dans un autre contenant. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver les mains à fond après avoir manipulé le produit et avant de fumer ou de manger. Tenir les animaux de compagnie à l'écart et couvrir les aquariums avant d'appliquer le produit. Après l'emploi et au moins une heure de séchage, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les insectes utiles. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Ce pesticide est très toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus laissés sur les endroits traités. Ne pas appliquer le produit ou lui permettre de dériver lorsque les abeilles visitent activement les endroits traités. On devrait faire les applications de manière à laisser un intervalle maximal entre le traitement et la période suivante d'activité des abeilles.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

[Fermer le bec sur le bouchon./Refermer le bec sur le bouchon./Rabaisser le bec sur le bouchon./Rabattre le bec complètement à plat pour fermer./Tourner le [bec/bouton] à la position « OFF »./Pousser le bec vers le bas.] IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE SÉPARER LE TUYAU DU PULVÉRISATEUR DU BOUCHON. Vider ou distribuer complètement le produit se trouvant dans le pulvérisateur avant de ranger ce dernier. Tourner la buse à la position d'arrêt (OFF). Verrouiller la gâchette. Replier le tube applicateur pour le fermer et replacer le pulvérisateur sous la pince sur le côté. Entreposer ce produit dans son contenant d'origine dans un endroit sûr à l'écart des enfants et des animaux. Ne pas verser dans des

contenants réservés aux aliments ou aux boissons. Éviter de contaminer la nourriture pour les animaux et les humains. Entreposer dans un endroit frais et sec, de préférence verrouillable. Ce produit craint le gel.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser ni remplir à nouveau le contenant vide. Envelopper le contenant vide et le jeter dans les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou partiellement utilisés doivent être mis aux rebuts dans des lieux de mise aux rebuts municipaux ou provinciaux pour produits dangereux.

Questions, remarques ou renseignements médicale :

Composer le 1-800-668-5669 ou consulter notre site Web à l'adresse www.ortho.ca

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
MC utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée
©2016 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.